

N°1 COMMENT GÉRER VOS SALARIÉS SAISONNIERS ?

PUBLIC CONCERNE

GRH/RRH/DRH – Chef d’entreprise/Dirigeant – Responsable d’équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts...)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les différentes obligations liées à l'emploi des travailleurs saisonniers
- Connaître et anticiper la gestion des travailleurs saisonniers
- Maîtriser les avantages et les inconvénients du CDD classique, CDD saisonnier ou contrat de travail intermittent (CTI)
- Tout savoir sur les dispositifs publics d'aide à l'embauche
- Sécuriser tout risque de contentieux prud'homal
- Optimiser la rentabilité de l'entreprise grâce à nos préconisations

FORMATION ET TARIF

Lieu de formation: Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.

Durée : 1 jour (7heures)

Tarif : 690 € H.T.

CONTENU PEDAGOGIQUE

I- Vos obligations au moment de l'embauche

- La rédaction du contrat de travail
- Les formalités déclaratives
- La visite médicale d'embauche

II- Vos obligations en cours d'exécution du contrat

- La formation au poste de travail
- La rémunération
- La gestion des plannings et de la durée du travail

III- Vos obligations au terme de l'exécution du contrat

- Les motifs de rupture anticipée du contrat de travail
- La procédure de rupture du contrat de travail
- L'indemnisation de la rupture